LES FORMATIONS AJC

FORMATION

LES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LE JAZZ ET LES MUSIQUES IMPROVISÉES

PRÉSENTATION

Le secteur du jazz et des musiques improvisées n'est pas exempt d'inégalités de genre. Ces inégalités pèsent sur le parcours, la carrière ainsi que sur la santé des professionnel·les du secteur, d'où la nécessité de s'outiller. Le cadre professionnel doit être un espace où chacun·e soit en mesure de travailler en toute sécurité, sans faire face à des violences ou des discriminations. À travers cette formation, l'objectif est d'identifier et de comprendre les mécanismes d'inégalités et de discriminations afin de les identifier et de s'en protéger.

Cible : musiciennes et musiciens professionnel·le·s
Pré-requis : aucun
Durée : 7h
Lieu : Paris (ou banlieue proche), en présentiel
Formatrice : Cécile Bonthonneau - formatrice consultante (Pluségales)
Tarif : 70 euros HT

CONTACTS

Inscriptions jusqu'à 10 jours avant la formation à l'adresse formations.ajc.eu@gmail.com

Pour toute demande d'information ou nécessité d'adaptation :
Marie Persuy
mariepersuy@jazz-ajc.eu
01 42 36 00 12

LES FORMATIONS AJC

FORMATION

LES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LE JAZZ ET LES MUSIQUES IMPROVISÉES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation les participant·e·s pourront :

- Comprendre les enjeux et l'impact des inégalités dans le secteur musical et plus spécifiquement le jazz
- Décrypter les mécanismes de « fabrication des inégalités »
- Tester des stratégies pour se positionner face au sexisme
- Mobiliser des solutions à son échelle pour aller vers plus d'égalité

CONTENUS DE LA FORMATION

- Éléments et données de contexte sur le genre et les inégalités attachées
- Mécanique du stéréotype
- Expliciter les rapports de domination
- Formes, impacts et stratégie du sexisme "ordinaire"
- Cadre légal des violences sexistes et sexuelles
- Stratégie, analyse et positionnements face aux VSS

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET HUMAINS

La formation se déroule en présentiel dans un espace dédié et équipé d'un système de projection et de diffusion sonore.

La transmission des contenus est réalisée à l'aide d'un support vidéo projeté. Celui-ci sera transmis aux participant·e·s à l'issue de la formation, accompagné d'autres éléments bibliographiques pour compléter et approfondir les connaissances.

Les stagiaires sont amené·e·s à travailler sur des cas basés sur des cas d'école, des exercices d'analyse et de partage d'expérience, ainsi que de mise en situations en groupes réduits.

La date et les horaires ont été adaptés selon le rythme des artistes participant·e·s, favorisant des temps de formations en début de semaine afin de ne pas entrer en conflit avec leur activité de concerts.

LES FORMATIONS AJC

FORMATION

LES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LE JAZZ ET LES MUSIQUES IMPROVISÉES

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les procédures d'évaluation peuvent comprendre des questionnaires ou grilles d'évaluations ou travaux pratiques ou tests de contrôle de connaissances. À l'issue de la formation, les apprenant·e·s seront invité·e·s à remplir un questionnaire permettant de mesurer leur satisfaction quant aux contenus et à l'animation de la formation d'une part, et de mesurer leurs connaissances. Ces questionnaires sont lus et traités de manière à ajuster le contenu des formations ou à cibler les stagiaires en difficulté.

Le suivi de la réalisation de la formation est justifié par la signature de fiches d'émargement.

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'accueil des publics en situation de handicap et les éventuelles adaptations sont évalués et mis en place avec l'aide d'un·e référent·e handicap. Merci de nous contacter à ce sujet.

Référent·e Handicap : Marie Persuy – **mariepersuy@ajc-jazz.eu**

INDICES DE SATISFACTION ET COMMENTAIRES

En 2026, 100% d'assiduité, 94% de satisfaction

"Il faudrait faire cette formation partout !"

"Tout était super."

"Formation très importante menée avec bienveillance et de laquelle on ressort avec de vrais outils pour faire face aux VSS."